

employée, suivant ce que nous jugerons le mieux pour la réparation des quais et des brise-lames de la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. MURPHY: Après enquête?

L'hon. M. CARVELL: Après examen.

L'hon. M. FIELDING: Comme il s'agit ici d'un crédit général, nous tenons à savoir ce que l'on veut en faire. J'accepte, cependant, l'assurance que nous donne le ministre, qu'il se propose de faire une enquête. C'est satisfaisant. Il m'a été donné de signaler au ministre certaines réfections urgentes dans ma circonscription, et s'il veut aller aux renseignements avec l'aide de ses ingénieurs, je serai satisfait.

M. McKENZIE: Les députés de la Nouvelle-Ecosse qui appuient le Gouvernement font de bien mauvaise besogne. Le Nouveau-Brunswick obtient \$678,000 et l'ancien ministre des Finances (M. Fielding) un représentant éminent. . .

L'hon. M. BALLANTYNE: La Nouvelle-Ecosse a obtenu la grande aciérie.

M. McKENZIE: Cela me rappelle ce que j'ai lu dans les Saintes Ecritures: "Il nous faut passer par la Samarie."

L'hon. M. CARVELL: Le Gouvernement dépense de vingt-cinq à trente millions de dollars en Nouvelle-Ecosse, cette année.

M. McKENZIE: Monsieur le président.

Des DEPUTES: Adopté.

M. McKENZIE: Vous vous adressez mal, si vous croyez que vous pourrez me faire assavoir. Je serai très bref, si vous ne m'interrompez pas; sinon, j'irai jusqu'au petit jour. Je désire simplement dire à mes honorables amis de la Nouvelle-Ecosse qui appuient le Gouvernement qu'ils font bien triste figure ici: ils obtiennent à peine \$55,000 et ce crédit ne sera pas appliqué à un endroit particulier; ce sera entre ciel et terre, là où personne n'en bénéficiera. Et la bonne petite province du Nouveau-Brunswick, avec un ministre ferme et actif obtient \$667,000. Voilà ce que je tiens à dire aux ministériels, et je ferai observer au ministre de la Marine, quand il nous rappelle que nous bénéficions de l'aciérie, qu'il aurait dû aller au fond même de la question et s'y tenir.

M. BUTTS: N'est-il pas vrai que ce port, dont a parlé le ministre, l'Etat l'a donné à la compagnie des houillères du Dominion sans un sou de compensation?

M. BUREAU: Qui?

M. BUTTS: L'ancien gouvernement libéral.

M. McKENZIE: La rivière de Glace-Bay était un petit ruisseau et feu l'honorable David MacKeen, qui était alors député, était propriétaire des anciennes mines de Caledonia.

Cet homme de progrès et sa compagnie ont creusé cette petite rivière et ont créé un tout petit havre pour leur propre usage dans l'exploitation de leurs mines. Ils en ont réclamé la possession, parce qu'ils ont ouvert l'embouchure de la rivière. Il y a une douzaine d'années, un arrangement est intervenu avec ce Gouvernement.

M. BUTTS: Pas avec ce Gouvernement.

M. McKENZIE: Avec le Gouvernement d'Ottawa. Je faisais partie de la Chambre dans le temps. J'aurais dû savoir que le Gouvernement actuel ne ferait aucune sorte d'arrangement. Il a été conclu avec le gouvernement du Dominion du Canada une convention en vertu de laquelle certains deniers seraient affectés au havre de Glace-Bay. Le ministre des Travaux publics trouvera le contrat dans son cabinet. La compagnie s'est départie de certains droits en faveur du public et en retour on a dépensé une certaine somme des fonds publics à cet endroit, et il existe une convention de ce genre. Ce havre ne nous a jamais appartenu; c'est simplement une petite rivière qui a été déblayée pour l'usage des mines. Nous savons tous cela chez nous. Si mon honorable ami (M. Butts) l'ignore, il est bien le seul de cette partie du globe qui n'en sait rien.

Ports et rivières.—Ile du Prince-Edouard.—Mink-River.—Réparations au quai, \$1,500.

M. McISAAC: Je désire interroger le ministre des Travaux publics sur deux choses. L'une a trait au havre de North-Lake et l'autre au dragage du havre de Newfrage. Comme le ministre le sait, il y a aujourd'hui à North-Lake un havre où les navires peuvent se rendre et dont ils peuvent sortir à la haute mer; mais à cause du déplacement des sables, il peut diminuer de profondeur et se combler. En outre, le gouvernement provincial se voit obligé de construire un pont à cet endroit, et ce serait agir contre toute justice à son égard que de lui laisser construire ce pont, sans que le Gouvernement fasse quelque chose pour mettre le havre en bon état.

L'hon. M. CARVELL: Mon honorable ami m'a déjà signalé cette question à deux ou trois reprises, au cours des trois derniers mois. Je suis allé aux renseignements, et je trouve un rapport de l'ingénieur qui